

Processus d'inscription

1- Faire une demande

La demande doit être acheminée au directeur du programme de formation complémentaire 6 mois avant la fin du programme régulier de médecine de famille. Elle doit inclure une lettre d'intention, un court curriculum vitæ, une lettre de référence, et une attestation des privilèges en périnatalité du Directeur des services professionnels de l'hôpital où le candidat pratiquera.

Le Comité de programme évalue la demande et s'engage à donner une réponse dans le mois suivant.

2- Définir les objectifs du stage

Le candidat est rencontré par le directeur du programme de perfectionnement. On établira les besoins de formation complémentaire, la date de début du stage et le milieu de formation. Le choix du milieu tient compte des préférences du candidat, des objectifs du stage et de la disponibilité du milieu.

3- Assurer l'organisation du stage

Un responsable du stage, médecin enseignant en périnatalité au sein d'une UMF du réseau du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, est choisi par le directeur du programme de perfectionnement. C'est ce responsable qui assurera l'organisation du stage. Les secrétariats du Département et du Collège des médecins du Québec sont alors informés.

Le candidat peut alors demander sa carte de stage au Collège des médecins du Québec.

Informations supplémentaires

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à Mme Brigitte Bonnamy au secrétariat du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Courriel : brigitte.bonnamy@umontreal.ca

Téléphone : 514 343-2085

Télécopieur : 514 343-2258

Vous pouvez consulter le document au format PDF sur le site du Département, sous l'onglet les études : Programmes de compétences avancées en médecine de famille : Périnatalité.

Vous pouvez également écrire à :

Dre Marie-Claude Matte

Directrice du programme de perfectionnement en périnatalité - Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

C.P. 6128, succ. Centre-ville
Pavillon Roger-Gaudry, local S-707
Montréal (Québec) H3C 3J7

Courriel: mc.matte@umontreal.ca



Faculté de médecine
Département de médecine de famille
et de médecine d'urgence

Résidence en médecine de famille



**PROGRAMME DE FORMATION
COMPLÉMENTAIRE EN
PÉRINATALITÉ**

Préambule

Depuis près de trois décennies, on constate une diminution progressive du nombre des omnipraticiens œuvrant en périnatalité. Les conséquences de cet état de fait sont énormes. On constate d'abord une surcharge accrue pour les omnipraticiens assurant encore le suivi, l'accouchement, le post-partum et le post-natal. On note aussi une sorte de « sur-spécialisation » du champ d'activité à mesure que la pratique se complexifie. Enfin, on observe après 20 ans de désistement une absence significative de formateurs en périnatalité dans nos UMF. On voit cependant poindre la relève, de plus en plus convaincue de la place de l'omnipraticien en périnatalité. Mais celle-ci se sent mal préparée à relever le défi. Ainsi, pour assurer une formation complémentaire suffisante, pour donner au médecin résident maturité, confiance et techniques de base en périnatalité, pour lui permettre d'acquérir une expertise plus poussée et de développer le sens critique face aux situations cliniques courantes en périnatalité, le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre maintenant cette opportunité par ce programme de formation complémentaire en périnatalité.

À l'instar du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), pour parvenir à corriger les tendances actuelles, nous croyons qu'il faut modifier le concept classique d'enseigner l'obstétrique et la pédiatrie de façon séparée. Le concept présenté dans ce programme définit la périnatalité comme une approche globale des soins parents-enfants (normaux et anormaux), s'étendant de la planification des naissances à la réalisation complète de la famille, avec une ouverture à l'environnement communautaire, une emphase sur la prévention dans le milieu et un accent sur l'humanisation des soins. Le modèle de rôle devient un moteur essentiel pour assurer cet objectif.

Ce programme se veut très souple afin de permettre l'atteinte des objectifs personnels du candidat. Il s'agit d'un programme court d'une durée de 3 mois. Il est approuvé par le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal et le Collège des médecins du Québec.

Objectifs généraux

Cette formation permet d'acquérir les compétences, aptitudes et attitudes suffisantes énoncées dans les principes du CMFC et de CanMEDS.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont définis selon les besoins personnels du résident, lors d'une rencontre avec le directeur du programme. Ils lui permettront de cibler les compétences à perfectionner en périnatalité, telles que présentées dans le [Cahier du programme de résidence en médecine de famille](#). Des compétences plus avancées peuvent également être déterminées selon les besoins de la pratique future.

Activités pédagogiques

Cliniques

Le stagiaire pourra participer aux soins ambulatoires pré et post-nataux à la clinique externe, assurer les soins ante, péri et post-partum au bloc obstétrical, et contribuer au suivi des nouveaux-nés aux soins intermédiaires ou intensifs en néonatalogie.

Académiques

Le stagiaire est responsable d'une présentation chaque 3 mois sur un sujet préalablement établi ou selon les objectifs spécifiques du stage. Il assistera à toutes les réunions de formation du département de l'établissement où il fait son stage. Il devra aussi participer comme assistant-instructeur aux cours GESTA et PRN, si ces activités ont lieu, sous l'égide du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, durant la période du stage.

Critères d'admission

Le Comité de programme du Département évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- La réussite du programme régulier en médecine de famille;
- La motivation;
- Les habiletés acquises.

Évaluations

Évaluation du stagiaire

L'évaluation formative du stagiaire est assurée par les superviseurs impliqués dans les activités cliniques du milieu qui accueille le candidat.

L'évaluation sommative du stage est assurée par le responsable du stage.

Évaluation du stage

Une évaluation du programme de formation complémentaire est faite avec chaque stagiaire. Le stagiaire complète un questionnaire sur les objectifs préalables avant le début de la formation.

Un deuxième questionnaire sera réalisé pour mesurer le degré de satisfaction du stagiaire à l'atteinte de ses objectifs.